

Composition de la cellule d'assistance technique pour les élections des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de la ComUE Lyon Saint-Étienne, catégories n° 4 à n° 6

Scrutins des 14 et 15 mai 2024

Conformément à :

- l'article 3 du décret n° 2011-595 du 26 mai 2011, *relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État* ;
- et à l'article 4 de l'arrêté n° 2021-arr-25-dir du 26 mai 2021, portant décision cadre relative à l'organisation par voie électronique des élections au conseil d'administration de la ComUE,

La cellule d'assistance de technique pour les élections des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de la ComUE Lyon Saint-Étienne, catégories n° 4° à n° 6 (scrutins des 14 et 15 mai 2024) est composée de la manière suivante :

- le Directeur général des services, M. Jean-Luc ARGENTIER ;
ou son représentant, M. Vincent ARTHAUD, Directeur de cabinet ;
- la responsable du service chargé d'organiser les élections, Mme Fleur TATHEREAUX ;
- le délégué à la protection des données, M. Antoine LAZARD ;
- les chefs de projets KERCIA, Mme Lise VERRECQUE et M. Alexandre MARTINEZ.